## Communiqué

### **News Release**

# Les ministres responsables des transports et de la sécurité routière collaborent pour assurer la sécurité et la reprise économique du secteur des transports au Canada

Le 12 février 2021, Ottawa – Aujourd'hui, le ministre des Transports du Canada, l'honorable Omar Alghabra, et le ministre des Transports de l'Alberta, l'honorable Ric McIver, ont coprésidé la réunion annuelle du Conseil des ministres responsables des transports et de la sécurité routière tenue de manière virtuelle<sup>1</sup>.

Les ministres collaborent pour soutenir une reprise réussie et sûre du secteur des transports après la pandémie de COVID-19, ce qui facilitera la reprise économique du Canada.

Plus tôt dans la journée, au cours d'une séance distincte, les ministres ont pris part à un dialogue constructif avec des dirigeants autochtones sur des enjeux communs touchant les transports, notamment la sûreté et la sécurité, l'infrastructure, les possibilités économiques, l'accès aux collectivités éloignées et nordiques ainsi que les répercussions de la pandémie de COVID-19.

Au cours de leur réunion, les ministres ont reconnu le rôle important que le secteur des transports a joué durant la pandémie afin de supporter les travailleurs de la santé de première ligne et pour maintenir la circulation des personnes et des biens dans tout le pays. Les pilotes, les équipages de vol, les contrôleurs aériens, les travailleurs des ports, les marins, les équipages de train, les chauffeurs de camion, les opérateurs de véhicule de transport en commun et bien d'autres ont contribué à soutenir la santé et l'économie du Canada. Maintenir ces travailleurs en bonne santé a été une priorité absolue pour tous les ministres.

#### Des services de transport efficaces et sûrs pour les Canadiens

Les ministres ont eu des discussions constructives pour que les Canadiens puissent continuer à compter sur des services et des installations de transport public efficaces et résilients en dépit de la pandémie de COVID-19.

Reconnaissant que les défis croissants en matière de mobilité ont des répercussions sur le transport urbain de passagers et de marchandises, les ministres ont approuvé la publication du <u>rapport final</u> du Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur la mobilité urbaine. Le rapport souligne l'importance de solutions collaboratives et novatrices pour contribuer à réduire les retards dans les déplacements des Canadiens tout en tenant compte de l'environnement. Il sensibilise également aux solutions mises en œuvre et envisagées partout au Canada pour relever les défis liés à la mobilité urbaine telles que l'aménagement du territoire, le financement des transports en commun et les nouvelles technologies.

Les ministres ont discuté de plusieurs aspects de la réponse à la pandémie mondiale, comme le dépistage et les autres nouvelles mesures mises en œuvre à la frontière pour assurer la sécurité des Canadiens, et empêcher le virus et les nouveaux variants d'être importés au Canada.

La diminution spectaculaire du nombre de passagers en raison de la pandémie mondiale a entraîné des difficultés financières importantes dans le secteur de l'aviation. Les ministres ont discuté de la mise en œuvre de mesures qui ont été annoncées pour protéger les travailleurs du secteur des transports et pour soutenir les exploitants d'aéroport et les transporteurs aériens, en particulier ceux qui desservent des collectivités éloignées.

Grâce aux travaux lancés par le Groupe de travail sur le transport maritime l'année dernière, les ministres reconnaissent le rôle important du transport maritime dans la circulation des personnes et des marchandises sur les voies navigables côtières et intérieures du Canada, y compris vers les collectivités rurales, autochtones et nordiques.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Terre-Neuve-et-Labrador est en période de transition en raison d'une élection provinciale et n'a pas pu participer à la réunion.

#### Rebâtir notre économie

Les ministres sont résolus à soutenir le redémarrage sûr de l'économie canadienne et à continuer d'aider les Canadiens en créant des emplois dans le secteur des transports.

Afin de soutenir le redémarrage du secteur aérien, les ministres ont créé un groupe de travail coprésidé par le Canada, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick pour collaborer avec les partenaires de la santé publique dans le but d'étudier les conditions nécessaires pour assurer un redémarrage réussi et sécuritaire du transport aérien, incluant les aéroports, les transporteurs aériens et les services de navigation. Les ministres ont également souligné le fait qu'ils ont entendu les préoccupations exprimées par les collectivités au sujet des changements de niveaux de service de NAV CANADA ainsi que l'importance d'assurer que toute diminution de services qui pourrait survenir ne causerait pas de graves risques pour la sécurité des Canadiens.

Les ministres ont reconnu l'importance des corridors commerciaux efficaces et résilients, ainsi que le rôle et les activités de nos principaux ports, pour assurer le succès continu des entreprises canadiennes sur la scène mondiale. Les investissements stratégiques, la planification concertée et une meilleure coordination de la réglementation entre les provinces et les territoires améliorent l'efficience de notre réseau, stimulent la performance économique du Canada et réduisent les coûts commerciaux. Les ministres ont également discuté des façons dont les travaux sur les corridors commerciaux peuvent être ciblés et priorisés et ont demandé que le travail se poursuive en ce sens. À cette fin, les ministres ont approuvé la publication du rapport intérimaire de la phase 1 du Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l'Initiative pancanadienne pour des corridors commerciaux concurrentiels.

#### Amélioration continue de la sécurité

Les ministres ont reconnu l'importance constante de collaborer sur les questions de sécurité des autobus scolaires, des usagers de la route vulnérables et des services ferroviaires. Ils ont réaffirmé l'importance de renforcer la sécurité des piétons et des cyclistes, et ils appuient la poursuite de l'analyse des données relatives aux collisions entre véhicules lourds et légers.

À la suite du <u>rapport</u> du Groupe de travail sur la sécurité des autobus scolaires, publié l'année dernière, deux projets pilotes sur le port de la ceinture de sécurité dans les autobus scolaires ont été lancés en Colombie-Britannique et en Ontario en collaboration avec Transports Canada. Ces projets contribueront à produire des preuves concrètes qui faciliteront la prise de décision dans ce domaine.

Les ministres ont approuvé un amendement à la norme du Code canadien de sécurité sur la formation de base des conducteurs de véhicules commerciaux afin d'offrir davantage de souplesse quant aux solutions de rechange à la formation en classe.

Les ministres se sont entendus pour travailler ensemble à la mise en œuvre réussie et efficace des mesures qui assureraient la sécurité et l'efficacité des activités des transporteurs commerciaux.

Les ministres ont discuté du travail collaboratif accompli afin de donner suite aux recommandations du rapport d'examen de la *Loi sur la sécurité ferroviaire*. Ainsi, ils ont reconnu l'importance du travail accompli par l'Association des chemins de fer du Canada et la Fédération canadienne des municipalités en ce qui concerne l'<u>Initiative sur les questions de voisinage</u> dans le secteur de la sécurité ferroviaire. Cette initiative aidera les gouvernements à établir des lignes directrices pour la planification et la construction de nouveaux lotissements communautaires situés à proximité des installations ferroviaires. Elle vise à soutenir une approche de collaboration entre les chemins de fer et les collectivités, et à améliorer ainsi la sécurité des Canadiens qui vivent et travaillent à proximité des chemins de fer.

Les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux ont convenu de poursuivre leur travail de collaboration pour améliorer la sécurité de tous les modes de transport, pour soutenir le commerce, pour faire avancer les travaux sur les véhicules connectés et automatisés et pour lutter contre les changements climatiques afin que les Canadiens bénéficient d'un réseau de transport sûr, fiable, efficace et moderne.

« Les défis auxquels le secteur des transports a été confronté au cours des derniers mois ont été extraordinaires », a déclaré le ministre des Transports du Canada, l'honorable Omar Alghabra. « Je suis fier de faire partie de cette table

ronde pour travailler sans relâche à trouver des solutions aux problèmes de transport qui touchent les Canadiens, qu'ils soient voyageurs, travailleurs de l'industrie ou propriétaires d'entreprises.

Je suis reconnaissant à tous ceux qui ont fait preuve d'un courage et d'un sens de la communauté extraordinaires pour assurer une forte reprise économique et un réseau de transport sûr et fiable ».

« Chaque ministre du Conseil a fait preuve de collaboration et d'une approche fondée sur des données probantes en vue d'améliorer la circulation sécuritaire des personnes et des marchandises sur nos routes, nos voies navigables et nos couloirs réservés aux transports en commun. Ensemble, nous remercions les travailleurs du secteur des transports qui ont permis aux Canadiens d'accéder à de la nourriture et aux entreprises de poursuivre leurs activités », a déclaré le ministre des Transports de l'Alberta, l'honorable Ric McIver. « Alors que les Canadiens démontrent leur capacité à s'adapter en réduisant la propagation de la COVID-19, nous devons avoir des corridors commerciaux sûrs et efficaces qui favoriseront la reprise économique du Canada après la pandémie. »

#### **CONTACTS**

Allison St-Jean
Attachée de presse
Bureau de l'honorable Omar Alghabra
Ministre des Transports, Ottawa
Allison.St-Jean@tc.gc.ca

Mckenzie Kibler Attaché de presse Bureau de l'honorable Ric McIver Ministre des Transports de l'Alberta 780-203-1487 mckenzie.kibler@gov.ab.ca Relations avec les médias Transports Canada, Ottawa Media@tc.gc.ca 613-993-0055